



**Invitation presse**

**Accréditation obligatoire**

## **Faire la ville autrement : Paris s'engage pour le développement des projets d'occupation temporaire**

Lundi 26 août à 14h15 – Les Grands Voisins, La Lingerie (14e)

**Le 26 août prochain, Jean-Louis Missika signera, avec une quinzaine de grands partenaires publics et privés, une charte pour le développement de l'occupation temporaire à Paris. Expérimenter de nouveaux usages, ouvrir la ville à des acteurs alternatifs et soutenir des activités d'intérêt général tel est le programme de l'occupation temporaire.**

Au fil des années, l'occupation temporaire s'est peu à peu imposée comme un mode légitime et pertinent d'occupation de l'espace urbain et d'innovation sociale, notamment grâce à des projets marquants comme celui des Grands Voisins, dans le 14e arrondissement.

Cette nouvelle façon de faire la ville contribue à apporter des réponses à de nombreux défis: l'hébergement d'urgence, l'accueil de nouvelles pratiques artistiques, écologiques et sociales, l'événementiel festif ou encore l'entrepreneuriat.

Lundi 26 août, Jean-Louis Missika et une quinzaine de partenaires de la Ville de Paris signeront la «Charte en faveur du développement de l'occupation temporaire». Ils s'engageront ainsi dans une ambition collective pour concevoir la ville de demain autrement et développer de nouveaux outils pour généraliser ces projets.

**Contact presse :** Antoine Demière – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

**Personnalités présentes :**

- Jean-Louis Missika, adjoint en charge de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

**Date et lieu :**

Lundi 26 août 2019 à 14h15 – Les Grands Voisins, la Lingerie (14e)